

La Municipalité de  
**SAINTE-CHRISTINE**

646, 1<sup>er</sup> Rang  
Sainte-Christine (Québec) J0H 1H0

ste-christine.com

Tél. : 819 858-2828

Fax : 819 858-9911

# Avis public

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par le soussigné :

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, le présent avis public est donné puisque lors de sa séance ordinaire tenue le lundi, 13 juillet 2020, un avis de motion a été donné par un membre du Conseil municipal à l'effet qu'un règlement sera soumis pour adoption au conseil municipal visant le traitement des élus municipaux. Un projet de règlement a également été déposé et prévoit que :

- La rémunération du maire sera de 6 800 \$ annuellement, tandis que celle des conseillers sera de 2 400 \$.
- Une allocation de dépense sera en plus versée à chacun des membres du conseil et sera égale à 50 % de leur rémunération.
- La rémunération de base sera indexée à la hausse annuellement selon le pourcentage correspondant à la variation de l'indice des prix à la consommation du mois d'octobre par rapport au mois d'octobre de l'année précédente tel qu'établie par Statistique Canada pour l'ensemble du Québec.
- Le projet de règlement prévoit un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2020

De plus, la réglementation actuelle établie la rémunération des membres du conseil comme suit :

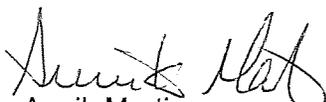
	<u>Rémunération</u>	<u>Allocation</u>
Maire	6 538,68 \$	3 269,34 \$
Conseillers	2 153,76 \$	1 076,88 \$

Ledit projet de règlement sera soumis pour adoption au Conseil municipal lors de sa séance ordinaire qui aura lieu à 20h00 le 8 août 2020 au Centre municipal situé au 629, rue des Loisirs à Sainte-Christine.

Tout intéressé peut y participer.

Donné à Sainte-Christine ce 14<sup>ième</sup> jour de juillet 2020.

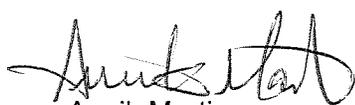
La directrice générale et  
secrétaire-trésorière,

  
Annik Martin

## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Annik Martin directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Christine, certifie avoir publié l'avis public du recto, entre 8h00 et 23h00 le 14 juillet 2020 en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil et en le publiant le même jour sur le site internet de la Municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 juillet 2020.



Annik Martin  
Directrice générale et  
secrétaire-trésorière